



## COMMUNIQUÉ

**Marseille, le 12 décembre 2018**

### **LYCEE / La DSDEN 13 refuse les réunions d'informations entre parents, élèves et enseignant-es mobilisé-es.**

**Des profs font de la pédagogie auprès des usagerES pour leur expliquer les réformes de l'éducation nationale ? Quelle idée ? Dans un courrier du mercredi 12 décembre 2018 adressé aux cheffES d'établissement, le DASEN du 13 demande « de veiller à ce que nos établissements ne puissent accueillir des temps de réunion communs entre enseignants, parents d'élèves et élèves. »**

Si les élèves et les parents pouvaient obtenir des outils de décryptage de réformes complexes et ainsi développer leur esprit critique, alors elles risqueraient ainsi de comprendre que la réforme des lycées n'est pas adaptée. Par exemple, la réforme des lycée professionnels amène à des fermetures de sections, à des disparitions de postes par le biais des regroupements des sections par bassin. Est-ce « tronqués, incomplets voire fallacieux », comme mentionné dans le courrier du DASEN de dire qu'un BAC pro en deux ans sera dévalorisé ?

De même, les séries (L, ES, S) du bac général disparaissent et les élèves devront construire eux-même leurs « parcours » en choisissant des spécialités qu'ils poursuivront en 1ère et en terminale. Ainsi, est ce « tronqués, incomplets voire fallacieux » d'expliquer aux parents que sous prétexte d'une formation plus personnalisée pour les élèves, sur les 12 spécialités prévues, 5 ne font l'objet que d'une carte académique ou nationale, les 7 autres seront par bassin... Mobilité oblige dès le lycée !

De même pour la voie technologique, l'administration craint de ne plus être « maîtres des messages » et veut empêcher toute autre voix explicative. Avec un tronc commun indifférencié entre les séries et des spécialités propres à chaque filière, cela signifie des cours identiques pour les élèves de ST2S, de STL et de STMG sans tenir compte de leurs centres d'intérêts.

Concernant le baccalauréat, il faut également empêcher les discours « fallacieux » qui exposeraient qu'il repose désormais à 60 % sur des épreuves terminales et à 40 % sur un contrôle continu sur des épreuves communes par établissement, ce qui inscrit clairement une inégalité entre les établissements.

L'administration a compris que nous ne gagnerons cette bataille qu'avec les parentES ! Elle a donc décidé d'entraver le droit des parents à accéder à l'information. Cette dernière appelle également les cheffES d'établissement à la délation en signalant les établissements et les collègues qui auraient organisé ce type de réunion.

**Ces intimidations ne suffiront pas à nous faire taire. Contre la politique ministérielle, la fédération SUD éducation a adopté le principe d'une grève reconductible à partir du mardi 18 décembre et appelle à la poursuite de la mobilisation.**